

Saint-Denis, le 08 février 2008

Le président

Madame Françoise CARAYON
Présidente
Conseil de développement
21 avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis

Objet : Saisie du Conseil de Développement pour une contribution sur l'avenir de la métropole francilienne

Madame la Présidente,

L'organisation et le devenir de la métropole francilienne est un enjeu fondamental pour notre territoire. Plaine Commune prend toute sa part à ce débat depuis plus de 2 ans, notamment dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF).

Depuis 2006, Plaine Commune participe également, comme une trentaine de communes d'Ile de France et les trois départements de la petite couronne, à la conférence métropolitaine, instance de rencontre et d'échanges mis en place par la ville de Paris pour dialoguer avec l'ensemble des villes concernées par cet enjeu.

Le Président de la République a relancé l'idée d'un Grand Paris, au mois de juin dernier et prétend trancher dans l'urgence, un débat dont l'issue constitue un enjeu majeur pour toutes ses parties prenantes, au premier rang desquelles la banlieue populaire qui vit de manière exacerbée les inégalités territoriales existant en Ile de France.

Depuis plusieurs mois, de nombreux élus de toutes tendances prennent position et posent la question du développement que nous souhaitons pour la métropole francilienne. Plusieurs scénarios ont d'ores et déjà été envisagés. Or ce n'est pas seulement une question technique ou de gouvernance. Les solutions proposées par le gouvernement pour l'organisation de la métropole francilienne nous semblent défavorables pour nos populations.

Nous avons eu l'occasion de confronter nos points de vue avec des chercheurs, des urbanistes, des architectes, des philosophes, notamment lors d'un séminaire de travail et d'échanges auquel vous avez participé, le 30 novembre dernier, et opposons au projet de « Grand Paris » tel que le conçoit le chef de l'Etat un développement « polycentré » autour de 5 ou 6 pôles dynamiques et de centralité au sein de la région Ile de France, dont Plaine Commune fait partie. Ce scénario appelé parfois « la Marguerite » nous semble la meilleure réponse pour garantir un développement plus solidaire de la région et empêcher l'exclusion toujours plus loin des centralités des populations de notre territoire, en particulier les plus modestes.

...

Ce débat risque d'être tranché avant la fin de l'année 2008 puisque le Président de la République a fait part de sa volonté d'organiser un CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire) sur cette question. Une consultation internationale de Recherche et Développement pour « l'avenir du Paris métropolitain » a d'ores et déjà été lancée par le Ministère de la Culture et devrait déboucher sur la présentation de 10 projets réalisés par des équipes pluridisciplinaires avant la fin de l'année. Il nous semble fondamental que le point de vue des citoyens soit également pris en compte dans ce débat.

C'est pourquoi, comme il l'avait été envisagé lors de votre assemblée plénière du 19 décembre dernier, **Plaine Commune saisit le Conseil de Développement, lieu de débat et de concertation de la société civile, pour apporter et présenter une contribution à la réflexion menée sur l'avenir de la métropole francilienne, dans un délai de 6 mois.** Bien sûr, des points d'étapes peuvent être réalisés si vous le souhaitez.

Il nous semble également intéressant que vous puissiez interpellier sur cette question d'autres Conseils franciliens ou le Conseil Economique Régional et Social afin qu'ils s'expriment sur cette question.

Restant à votre disposition pour une éventuelle rencontre avec le groupe de travail sur cette question et pour toute autres précision, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes plus sincères salutations.

Amicalement,



Patrick BRAOUEZEC
Député